



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION D'ACTION  
DE LA VILLE DE GAILLAC**

011/013

**L'AN DEUX MILLE ONZE  
LE 31 MARS à 18 heures**

dûment convoqué, s'est réuni le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS.

**Présents :** Danièle BORDAIS, Annie ACHILLI, Martine PALMIERO, Josette BLANC, Paulette VERGNES, Dominique DUASO-ORTAS, Betty FOURNIER Yvette PAZ, Jean-Marie BIRBES, Henri FRAISSE, Germinal GRINO.

**Excusés :** Michèle RIEUX, Danielle CONDO, Marie-Françoise JOURNES, Joseph POMAR a donné pouvoir à Danièle BORDAIS, Bernard DOAT a donné pouvoir à Jean-Marie BIRBES, Mohamed EDDAH.

**SUBVENTION - CROIX ROUGE « ABRI GAILLACOIS ».**

Danièle BORDAIS, Vice-Présidente, rappelle à l'Assemblée la signature d'un bail « Abri Gaillacois », avec la Mairie de Gaillac, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 pour une durée de 6 ans.

Le fonctionnement du logement des « sans abri » est assuré par la Croix Rouge de Gaillac. Afin de permettre pour l'année 2011 un équilibre des charges de fonctionnement, Madame BORDAIS propose de verser à la Croix Rouge, une subvention de fonctionnement d'un montant de **1368 Euros**.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** le versement de ladite subvention sur l'exercice financier 2011 inscrite au budget compte 6574 du C.C.A.S.

**DONNE POUVOIR** à Madame la Présidente et Vice-Présidente de faire appliquer la présente délibération.

La Présidente,  
Michèle RIEUX.

POUR EXTRAIT CERTIFIE  
CONFORME ET EXECUTOIRE.

Transmis en Préfecture.

Le 5 Avril 2011.